



# LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS 2019-2020

**Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon**  
Groupement d'Intérêt Public  
19, avenue de Maison Blanche – 93331 Neuilly-sur-Marne CEDEX  
Tél. 01 49 44 36 00 – Fax 01 49 44 36 01  
[www.ifits.fr](http://www.ifits.fr)  
[administration@ifits.fr](mailto:administration@ifits.fr)



## TABLE DES MATIERES

1-	INTRODUCTION	3
2-	LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS THEODORE SIMON	4
3-	LA REGLEMENTATION DE LA FORMATION	5
4-	LES VALEURS ET LES CONCEPTS	5
5-	L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE	6
6-	ORGANISATION DES INSTANCES EN 2019- 2020	7
7-	LA FORMATION	8
7.1	Les objectifs	8
7.2	Une approche par compétence	8
7.3	La formation théorique : des unités d'enseignement pour l'acquisition de compétences	10
7.5	La formation clinique	13
8-	DES METHODES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET COMPLEMENTAIRES	16
8.1	Une diversification des méthodes et des moyens	16
8.2	Des méthodes pédagogiques innovantes	17
8.3	Un suivi pédagogique individualisé	20
9-	DES PROJETS SPECIFIQUES	21
9.1	La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé	21
9.2	La sensibilisation au Handicap	23
9.3	La recherche en santé	23
9.4	La mobilité internationale	25
9.5	Les ateliers Bien-Etre	26
10-	LA VIE ETUDIANTE	27
11-	CONCLUSION	28

## 1- INTRODUCTION

L'Institut de Formation Inter-hospitalier Théodore Simon<sup>1</sup> (IFITS) fait partie du dispositif de formation sanitaire de la région Ile de France. Il est situé à Neuilly-sur-Marne en Seine Saint-Denis, à la limite du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. Il accueille près de 1000 étudiants/élèves et, à ce titre, il représente le plus important institut de formation francilien, hors Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

L'IFITS a plus de 70 ans d'expérience dans le domaine de la formation des personnels paramédicaux et propose des formations adaptées aux différents niveaux de qualifications allant de II à V (Infirmiers, Infirmiers anesthésistes, Aides-soignants, Auxiliaires de puériculture, Ambulanciers, Auxiliaires-ambulanciers). Il participe à la formation d'Accompagnant Educatif et Social et à l'élaboration d'un programme de formation d'Assistant de Soins en Gérontologie en partenariat avec l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux de Neuilly-sur Marne. Il déploie un programme de formations continues sur mesure en fonction des demandes extérieures.

L'IFITS s'inscrit dans la continuité de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'EPS Maison Blanche, crée en 1946 par le Docteur Théodore Simon, et de celui du CHI Le Raincy-Montfermeil, crée en 1942 par La Croix Rouge, à la suite de leur fusion en 1997.

Il a pour statut juridique un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué entre les deux hôpitaux fondateurs (GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences et Le Raincy-Montfermeil). C'est un établissement public doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Il fonctionne avec une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration où siègent des représentants de chacun des 2 hôpitaux fondateurs, désignés au sein de leur Conseil de Service respectif. Son budget est constitué de la subvention du Conseil Régional d'Ile de France<sup>2</sup> et de recettes propres à l'institut.

La finalisation en 2017 de son projet architectural, financé par le Conseil Régional, lui permet aujourd'hui de disposer de locaux adaptés aux pratiques pédagogiques innovantes, d'améliorer les conditions d'enseignement, d'optimiser l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de répondre aux nouvelles normes de sécurité incendie.

Aujourd'hui, l'IFITS est amené à collaborer avec le GHT Grand Paris Nord Est<sup>3</sup> dont le GHI Le Raincy-Montfermeil est l'établissement support et avec le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences<sup>4</sup>

Dans le cadre de ses missions, l'institut de formation a pour objectif l'excellence dans le domaine de l'enseignement, l'innovation pédagogique et l'ouverture sur les autres et sur le monde. A ce titre, il s'inscrit dans le projet stratégique de l'IFITS axé notamment sur l'adaptation et l'amélioration continue de la qualité de son offre de formation, le développement de l'interprofessionnalité, la recherche, et l'ouverture sur son environnement local, régional et international.

Le projet de l'institut de formation en soins infirmiers prend en compte l'ensemble des évolutions du monde de la santé, s'inscrit dans les orientations du Projet Régional de Santé et du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales et respecte la réglementation de la formation. Il est le fil conducteur qui permet à chaque étudiant, chaque formateur, chaque partenaire, de connaître le sens donné aux différents éléments le composant et à sa déclinaison pratique. Il s'attache à prendre en compte l'évolution des attentes et des aspirations des étudiants en les plaçant au cœur de ses préoccupations.

---

<sup>1</sup> Docteur Théodore Simon : médecin psychiatre et professeur aux écoles normales d'instituteurs de la Seine.

<sup>2</sup> LOI n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

<sup>3</sup>Le Groupement Hospitalier de Territoire 93 Est est constitué par le GHI Le Raincy Montfermeil, le CH André Grégoire de Montreuil et le CHI Robert Ballanger d'Aulnay- sous- Bois

<sup>4</sup> Le Groupement Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences est issu de la fusion des hôpitaux Maison Blanche, Sainte-Anne et Perray Vaucluse

## 2- LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS THEODORE SIMON

La finalité de ce projet pédagogique est de construire le parcours de l'apprenant autour du dispositif de formation de l'institut et de sa mise en œuvre par l'équipe pédagogique. Il se réfère aux différents textes régissant la formation et l'exercice professionnel. Il est évolutif au regard des modifications de la législation, des modalités d'enseignement, des projets et des innovations. Il est le reflet du travail de l'équipe pédagogique et s'inscrit dans la continuité du projet de l'année précédente. Il présente les résultats des projets réalisés et décline ceux de l'année à venir.

Il s'appuie sur des valeurs et des concepts de référence dans les domaines du soin et de la pédagogie. Ainsi, il participe à la cohérence du processus de professionnalisation. Les orientations et les choix pédagogiques s'inscrivent dans une logique d'action cohérente avec les évolutions du monde de la santé qui subit de multiples transitions telles que :

- La transition démographique avec le vieillissement de la population,
- La transition épidémiologique avec l'augmentation des maladies chroniques et des poly- pathologies,
- La transition technologique avec l'avènement de nouveaux outils numériques, une transition professionnelle avec l'émergence de nouveaux modes d'exercice liés notamment au développement des prises en charge en ambulatoire et
- La transition démocratique avec une évolution de la place et de la parole de l'utilisateur.

Ces changements génèrent des prises en soins de plus en plus spécifiques et complexes et exigent le développement de compétences solides dans les dimensions préventive et curative des soins et dans le domaine de l'accompagnement, notamment auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes souffrant de maladies chroniques. Les professionnels de santé de demain devront connaître et comprendre ce nouveau paysage de la santé, afin de mieux intégrer leur rôle et leur place, qui seront modifiés en profondeur au niveau des modalités de soins et de l'accompagnement des patients. Ils devront acquérir les compétences liées aux prises en charge pluridisciplinaires et coordonnées dans le cadre des nouveaux modes d'exercice dans les champs de la prévention et du curatif. Les professionnels seront amenés de plus en plus à exercer au sein de structures ambulatoires, de réseaux de soins, de centres de santé ou de maisons de santé pluridisciplinaires.

C'est pour toutes ces raisons qu'il **faut préparer nos futurs professionnels à ce monde de demain** comme cela est demandé dans le cadre d'orientation stratégique du Projet Régional de Santé Ile de France 2018/2022 qui prévoit notamment « **L'adaptation des compétences des professionnels aux nouveaux enjeux sanitaires** » selon le principe suivant : « *veiller à ce que la formation des personnels médicaux et paramédicaux soit en cohérence avec les besoins de santé des Franciliens L'objectif est de pouvoir qualifier des professionnels en nombre suffisant, avec des compétences adéquates pour répondre aux besoins de santé de la population francilienne, aptes à s'adapter aux évolutions des prises en charge et des modes d'exercice.[...] L'intégration de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences (coordination et fonctionnement en parcours, intégration des enjeux sociaux, des technologies numériques, réflexion sur la relation soignant-soigné, sur la santé communautaire...) et la création de nouveaux métiers (infirmiers de coordination, infirmiers cliniciens, pratiques avancées...) sont de véritables enjeux à intégrer.* »

Il doit s'inscrire dans l'émergence d'une nouvelle culture de la formation liée à la poursuite du processus d'universitarisation de la formation infirmière, qui a été marqué en 2019 par l'intégration des Instituts de Formation en soins infirmiers dans le dispositif Parcoursup pour procéder à l'admission des candidats.

**Le projet de l'institut est ancré dans une philosophie qui a pour ambition de placer l'étudiant au centre du dispositif de formation afin de l'accompagner vers la réussite.**

### 3- LA REGLEMENTATION DE LA FORMATION

Le projet pédagogique est construit en conformité avec le référentiel de formation<sup>5</sup>, régi par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'Etat d'infirmier. Ce référentiel s'appuie sur les référentiels d'activités<sup>6</sup> et de compétences<sup>7</sup> du métier d'infirmier diplômé d'Etat. Depuis l'entrée de la formation infirmière en 2009 dans l'architecture européenne du processus Licence, Master, Doctorat des études de l'enseignement supérieur<sup>8</sup>, les étudiants en soins infirmiers se voient délivrer le grade de Licence conjointement au diplôme d'Etat. A ce titre, l'institut a conventionné avec l'université Paris XIII pour la mise en œuvre des unités d'enseignement académiques dites « contributives » aux savoirs infirmiers.

La mise en œuvre réglementaire du Service Sanitaire<sup>9</sup> a constitué une opportunité pour construire des espaces de formation en interprofessionnalité à l'attention des étudiants en santé en partenariat avec l'université Paris XIII.

### 4- LES VALEURS ET LES CONCEPTS

La formation s'appuie sur des valeurs fortes guidant les pratiques pédagogiques :

- Des valeurs humanistes telles que le respect, la reconnaissance de l'autre dans sa différence, l'altruisme, l'écoute et l'empathie
- Des valeurs professionnelles telles que l'engagement, la responsabilité, l'honnêteté, l'éthique et le sens du travail en équipe
- Une pédagogie de la réussite en positionnant l'étudiant au cœur du dispositif. La relation pédagogique est fondée sur la confiance, l'écoute, la compréhension de l'étudiant. Elle se construit en prenant en compte les intérêts, les motivations et le vécu individuel de chacun. Dans ce cadre, le formateur est un facilitateur du processus d'apprentissage de l'étudiant en vue de l'accompagner vers la réussite.
- Une pédagogie fondée sur le courant socio-constructiviste centré sur l'apprenant pour le rendre acteur de ses apprentissages

La formation est conçue autour de concepts fondamentaux guidant l'apprentissage clinique. Pour cela, il est essentiel que les étudiants intègrent les concepts de l'Homme, de la santé, de la maladie, du soin pour les transférer dans leurs actions auprès de la personne soignée.

En effet, pour l'équipe pédagogique **l'infirmier (e)** est un acteur engagé du système de santé qui dispense des soins dans le respect de la personne humaine et des règles de bonnes pratiques. Il est capable de questionnement éthique et déontologique. Il possède des compétences qui s'appuient sur des valeurs. Il fait preuve d'autonomie, de responsabilité et témoigne d'un réel positionnement professionnel par les soins qu'il dispense. L'infirmier en

---

<sup>5</sup> Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009

<sup>6</sup> Annexe I de l'arrêté du 31 juillet 2009

<sup>7</sup> Annexe II de l'arrêté du 31 juillet 2009

<sup>8</sup> Accords de Bologne / Prague / Berlin relatif à l'harmonisation des structures d'études en Europe

<sup>9</sup> Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

faisant preuve d'une réflexivité constante dans l'analyse des situations de soins améliore sa pratique professionnelle.

Selon la conception de l'équipe, les **soins infirmiers** ont pour objectif d'accompagner de manière individualisée les personnes malades ou en santé. Ils permettent de concourir au maintien ou au retour en santé, à l'adaptation à un nouvel état, à l'apaisement de la souffrance, à l'assistance en fin de vie et d'accompagner tous ceux qui n'ont plus la force ou les capacités pour rester en santé. La philosophie de la formation se réfère au concept du **prendre soin** qui représente cette attention portée à l'autre en vue de lui venir en aide. En référence à Walter Hesbeen : « *Prendre soin est un art, il s'agit de l'art du thérapeute, celui qui réussit à combiner des éléments de connaissance, d'habileté, de savoir-être, d'intuition qui vont permettre de venir en aide à quelqu'un, dans sa situation singulière.*<sup>10</sup> »

Enfin les apprentissages s'appuient sur trois concepts incontournables de la pratique de soins définis de la manière suivante :

- **L'Homme** : être unique et indivisible avec des besoins physiologiques, psychologiques, sociaux, environnementaux, culturels et spirituels. En perpétuelle interaction avec son environnement, il est capable de s'adapter en utilisant son potentiel pour tendre vers l'autonomie. C'est un être libre et responsable.
- **La santé** : Nous avons tenu à reprendre la définition qui a fait l'objet du préambule de la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé et qui n'a jamais été modifiée depuis 1946, en ce sens que « *la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*<sup>11</sup> ». Nous la complétons par le fait que « *la santé est un droit fondamental de l'être humain et un facteur indispensable au développement social.*<sup>12</sup> »
- **La maladie** : le terme de maladie est davantage considéré comme « *un état indésirable vécu par un sujet*<sup>13</sup> » en raison d'une inadaptation sociale, d'une rupture de l'équilibre du corps sur le plan physique et/ou psychique.

## 5- L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

L'équipe pédagogique est composée de professionnels en majorité cadres de santé formateurs, spécialisés pour certains d'entre eux en puériculture, et dont les expériences professionnelles sont diversifiées et complémentaires dans les champs de la psychiatrie, de la médecine, de la chirurgie, de la gériatrie, de la réanimation, des urgences ou encore de l'enfance.

Ils accompagnent l'étudiant dans ses apprentissages, son développement personnel, ils transmettent les savoirs, donnent du sens aux situations et favorisent l'analyse des pratiques permettant la construction identitaire du professionnel et l'adaptation à son exercice futur. Ils se positionnent dans un partage de savoirs, veillent à l'évolution des pratiques et des dispositifs d'apprentissage basant leur travail pédagogique sur une approche par compétence, par la réflexivité et par la recherche.

L'institut soutient une démarche forte de développement des compétences des formateurs en lien avec les exigences réglementaires d'une formation de qualité relevant de l'enseignement supérieur. Chaque année un à deux formateurs suivent une formation universitaire diplômante (Diplôme Universitaire, Master en Sciences de l'Education, en Ingénierie et Management de la santé, en Education thérapeutique et didactique professionnelle, en Qualité Gestion des

<sup>10</sup> W. Hesbeen, *Prendre soin à l'hôpital : Inscrire le soin infirmier dans une perspective soignante*, p.8-9

<sup>11</sup> Préambule, Constitution de l'organisation Mondiale de la santé, signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats

<sup>12</sup> Organisation Mondiale de la Santé, Déclaration de Jakarta, 1997

<sup>13</sup> Elodie Giroux, *Après Canguilhem : définir la santé et la maladie*, 2010

risques ou encore en Santé Publique Une majorité est formée à la méthode pédagogique d'apprentissage par simulation

L'équipe pédagogique est organisée selon le tableau suivant :

1 responsable pédagogique, adjoint à la directrice			1 ETP
Promotion 1 <sup>ère</sup> année	Promotion 2 <sup>ème</sup> année	Promotion 3 <sup>ème</sup> année	
1 coordinateur pédagogique	1 coordinateur pédagogique	1 coordinateur pédagogique	3 ETP
10 formateurs	10 formateurs	9 formateurs	28,2 ETP
1 formateur de l'équipe est chargé du développement et de la coordination de l'apprentissage clinique des étudiants			1 ETP
3 secrétaires pédagogiques 1 secrétaire administrative à 50%			3 ETP 0,5 ETP
2 documentalistes (pour l'ensemble de l'IFITS)			

En termes d'organisation, un coordinateur pédagogique par promotion de 200 étudiants assure l'ordonnancement et la mise œuvre du dispositif pédagogique, s'assure de l'application des orientations du projet de formation et manage une équipe de 9 à 10 formateurs. Il organise des réunions avec son équipe pour analyser les situations pédagogiques des étudiants. Il anime des réunions dites de « Semestre » dédiées à la validation des projets pédagogiques de chaque unité d'enseignement et leur planification. Une responsable pédagogique, adjointe à la directrice, supervise l'ensemble du dispositif.

Des réunions plénières pédagogiques sont animées une fois par mois par la responsable pédagogique et l'équipe de coordination en présence de la Directrice selon l'ordre du jour. Les sujets abordés concernent l'organisation et les orientations pédagogiques de l'institut.

Les trois secrétaires pédagogiques sont les interlocutrices privilégiées des étudiants. Elles suivent la promotion pendant les trois années de formation en lien avec les coordinateurs pédagogiques, et les formateurs. Leurs missions consistent à gérer les dossiers administratifs et pédagogiques des étudiants, de participer aux instances et d'organiser la présentation au jury final du diplôme d'état. Elles travaillent en collaboration avec une secrétaire administrative chargée du suivi administratif et financier des étudiants.

Deux documentalistes diplômées complètent cette équipe. Elles gèrent et animent l'activité du centre de documentation. Elles participent aux activités pédagogiques, notamment en mettant à disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique tous les documents écrits et/ou électroniques indispensables à la formation. Elles assurent une veille documentaire permettant l'actualisation permanente des connaissances de l'équipe pédagogique et des étudiants. Elles contribuent également à la gestion de la communication interne et externe de l'institut.

## 6- ORGANISATION DES INSTANCES EN 2019- 2020

Pour répondre au titre 1 de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 17 avril 2018 relatif à la nouvelle gouvernance des instituts de formation qui précise que "dans chaque institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1er sont constitués d'une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections" :

- L'instance compétente pour les orientations générales de l'institut est programmée le 15 octobre 2019
- La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants est programmée le 1<sup>er</sup> octobre 2019



- La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires est réunie en fonction des situations s'y rapportant
- 2 sections relatives à la vie étudiante sont programmées **les 6 décembre 2019 et 27 mai 2020**

Récapitulatif des instances réunies en 2018 - 2019

Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut	Situations pédagogiques	Situations disciplinaires	Vie étudiante
2018 - 2019			
23 octobre 2018	27 novembre 2018	27 novembre 2018	18 décembre 2018
	27 mars 2019		17 mai 2019
	2 juillet 2019		
15 octobre 2019	1 octobre 2019		

## 7- LA FORMATION

### 7.1 Les objectifs

L'objectif global poursuivi par l'équipe pédagogique est de permettre à l'étudiant de devenir un professionnel **compétent, réflexif, autonome et responsable** avec **le sens de l'engagement** essentiel à l'exercice professionnel. De plus, il nous paraît fondamental de développer chez l'étudiant **une approche humaniste et relationnelle** qui lui permette d'interagir avec la personne soignée et son entourage en tenant compte de l'expérience vécue, des priorités, des besoins et des préoccupations exprimées en référence aux valeurs et à l'éthique de la profession.

La formation doit permettre à l'étudiant d'être capable de :

- Acquérir et utiliser les connaissances professionnelles à caractère général, scientifique et technique
- Acquérir les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la pratique soignante
- S'intégrer dans les différents secteurs de soins et de santé
- Faire preuve d'engagement professionnel
- Suivre l'évolution des pratiques professionnelles par l'actualisation de ses connaissances en s'appuyant sur la littérature scientifique et sur les données probantes issues de la recherche
- Savoir analyser sa pratique professionnelle
- S'initier à la méthodologie de la recherche au regard des enjeux de qualité et de sécurité des soins

### 7.2 Une approche par compétence

La formation vise l'acquisition progressive par l'étudiant de l'ensemble des éléments des compétences attendues pour l'exercice professionnel infirmier « *pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.*<sup>14</sup> »

<sup>14</sup> Référentiel de formation, Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI, p.50

Les 10 compétences du référentiel métier sont les suivantes :

Compétence 1	Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
Compétence 2	Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
Compétence 3	Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
Compétence 4	Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
Compétence 5	Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
Compétence 6	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
Compétence 7	Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
Compétence 8	Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
Compétence 9	Organiser, coordonner les interventions soignantes
Compétence 10	Informier, former des professionnels et des personnes en formation

L'approche pédagogique par compétence implique un recentrage sur le cœur du métier de la clinique infirmière. Cette logique repose sur trois paliers d'apprentissage : **comprendre, agir et transférer**.<sup>15</sup>

L'étudiant devra acquérir les savoirs et savoir-faire pour « **comprendre** » les situations de soin. Il devra « **agir** » en mobilisant de façon permanente ses connaissances. Il devra également conceptualiser et acquérir la capacité de « **transférer** » ses acquis dans des situations nouvelles et diversifiées.

Pour cerner et comprendre le concept de compétence nous nous appuyons sur différentes définitions :

Selon Guy Le Boterf « *La compétence, c'est d'être capable de faire avec ce que l'on sait* » « *La compétence est la capacité à mobiliser et à combiner un ensemble de ressources pertinentes personnelles, internes et externes face à une situation complexe donnée, pour résoudre le ou les problèmes* ». <sup>16</sup>

Selon Zarifian la compétence est « *la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté (...)* La compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances (...) la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité »<sup>17</sup>.

Selon Sandra Bellier : « *La compétence traduit les différents domaines de savoirs (savoirs, savoirs faire, savoir être) mobilisés ou associés dans l'exercice de l'activité, ou en situations professionnelles. La compétence permet d'agir ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier en mobilisant diverses capacités de manière intégrée* »<sup>18</sup>.

Selon le parlement européen la compétence est « *la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilité et d'autonomie* »<sup>19</sup>.

La formation conçue avec une approche par compétence s'appuie sur le principe de l'alternance intégrative, caractérisée par une succession de périodes théoriques et de périodes en secteur clinique où s'élaborent les interactions entre les apprentissages, facteurs déterminants du processus intégratif. Ainsi, l'alternance mise en place dans notre formation

<sup>15</sup> Référentiel de formation, Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI, p.50

<sup>16</sup> Guy le Boterf, construire les compétences individuelles et collectives, chapitre 2, page 85

<sup>17</sup> Zarifian P., *Objectif Compétence, Pour une nouvelle logique*, 2001, pp. 64-69

<sup>18</sup> Sandra Bellier, 1999, *Traité des Sciences et des techniques de formation*, chapitre 12, les compétences.

<sup>19</sup> Recommandations du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de sa vie. Bruxelles, 29/01/08)

professionnalisante vise le développement de compétences professionnelles par l'intermédiaire du partenariat entre l'institut de formation et les établissements de santé au sein desquels est organisé le tutorat.

Ce principe d'alternance intégrative relève de la combinaison des logiques de plusieurs acteurs :

**L'étudiant** que nous considérons en tant qu'individu unique, acteur et auteur de son projet. En effet, l'apprentissage demeure un acte volontaire qui nécessite **l'engagement** de la personne en formation qui, progressivement, va adopter une posture **responsable** et **autonome** vis-à-vis de la construction de son apprentissage et de la posture professionnelle attendue.

**Le formateur** qui s'appuie sur une stratégie pédagogique de construction des savoirs en situation(s) située(s). Il accompagne l'étudiant dans l'acquisition des connaissances et le raisonnement clinique en favorisant son sens de l'observation et de l'analyse ainsi que sa réflexivité. Il le guide pour développer ses capacités à mobiliser et à transférer ses savoirs dans les différentes situations de soins.

**Les professionnels des lieux de soins** qui accompagnent l'étudiant dans sa formation clinique pour lui permettre d'acquérir progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier<sup>20</sup>. Ainsi, chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien.

En référence à G. Malglaive, nous soutenons l'idée que l'alternance est fondée sur la jonction entre la formation théorique et la pratique dont les acteurs s'entendent pour collaborer en complémentarité : « *l'alternance intégrative est un processus d'équilibration des compétences en formation par un aller et retour pratique-théorie.*<sup>21</sup> ».

### **7.3 La formation théorique : des unités d'enseignement pour l'acquisition de compétences**

La formation théorique contribue à l'acquisition des ressources nécessaires au développement des compétences et repose sur une articulation d'unités d'enseignement comportant chacune

- Des objectifs de formation et des éléments de contenus
- Des durées et des modalités pédagogiques définies par le référentiel de formation
- Des modalités et des critères d'évaluation

Chaque unité d'enseignement est conçue et coordonnée par un binôme de formateurs référents. Ils sont responsables de l'articulation des séquences pédagogiques, de la pertinence des contenus et de l'élaboration des évaluations. La répartition de l'ensemble des unités fait l'objet d'une discussion chaque année en équipe afin de maintenir une cohérence et des liens entre les compétences et les semestres dans une optique de progression.

- Chaque unité fait l'objet de fiches actions dans lesquelles les objectifs spécifiques, les modalités pédagogiques et d'évaluation sont formalisés.
- Un bilan de satisfaction des étudiants et des formateurs est réalisé chaque année pour permettre, à partir d'une analyse objectivée, de réajuster les projets d'enseignement

---

<sup>20</sup> Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, Annexe III du référentiel de formation

<sup>21</sup> G. Malglaive, *Alternance et compétences*, In cahiers pédagogiques, 1994, pp.26-28

Selon le référentiel de formation les semestres comportent :

- **Des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers**, co-construites en partenariat avec la faculté de Paris XIII à laquelle est adossé l'institut. Le partenariat s'établit autour de la réflexion, de la conception et de la validation. Les projets d'unités d'enseignement sont élaborés collectivement avec des universitaires experts. Les banques de données et les sujets de validation sont partagés entre les interlocuteurs.

Plusieurs réunions d'interface avec l'université et les IFSI partenaires sont organisées au cours de l'année dans l'objectif de définir les modalités de coopérations et les réajustements à apporter aux contenus.

- **Des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences infirmières**, basées sur le raisonnement clinique, l'organisation du travail, l'encadrement des professionnels du soin, l'initiation à la démarche de recherche, les soins infirmiers de confort et de bien-être, relationnels ou encore thérapeutiques.

- **Des unités d'intégration des savoirs et leur mobilisation en situation de soin** pour permettre à l'étudiant d'analyser, de donner du sens à son expérience en stage et d'adopter la posture soignante attendue. L'utilisation de l'outil pédagogique d'apprentissage par simulation vient soutenir l'intégration des savoirs.

Une attention particulière est donnée aux unités d'enseignement 3.4 et 5.6 du semestre 6 relatif à la réalisation du mémoire de fin d'étude. Ces enseignements s'appuient sur la procédure d'élaboration du mémoire de fin d'études élaborée par l'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France de mars 2014 pour accompagner les étudiants

L'apprentissage d'une culture scientifique en sciences infirmières se fait progressivement tout au long du cursus de formation dès les premières unités d'enseignement du semestre 1 afin d'amener l'étudiant à s'interroger progressivement sur sa pratique. En effet, « *La rédaction d'un mémoire de fin d'études, fondé sur le modèle d'une démarche scientifique, est un exercice exigeant. Il fait la synthèse des acquis de la formation et de la capacité de l'étudiant à les mobiliser* »<sup>22</sup>.

Les cours magistraux initiés dans le cadre des unités d'enseignements 3.4 S4 et S6 « Initiation à la démarche de recherche » permettent l'acquisition de la méthodologie de la démarche globale de recherche et l'appropriation des règles mais aussi de la culture scientifique.

Les travaux dirigés sont dédiés à l'accompagnement de l'étudiant à chacune des étapes du processus de recherche pour la réalisation du mémoire de fin d'études infirmier. L'IFSI organise dans la planification du projet d'enseignement :

A la fin du semestre 4 :

- Présentation de la procédure d'élaboration du MFE selon le guide de l'ARS d'Ile de France de Mars 2014
- Présentation d'un échéancier de la production du MFE
- Désignation du directeur de mémoire

Aux semestres 5 et 6

- Guidances individuelles par le directeur de mémoire à sa demande ou à la demande de l'étudiant
- Planification de 3 séances de guidances collectives par le directeur de mémoire à des moments clés de l'accompagnement de l'étudiant qui sont la note de recherche, la

---

<sup>22</sup> Mémoire de fin d'études en soins infirmiers – ARS Ile de France – Mars 2014

construction de l'outil d'enquête, l'exploitation et l'analyse des données de l'enquête exploratoire

Au semestre 6

- Planification de temps de travail personnel dans l'organisation du dispositif de formation
- 1 séance de TD par référent du suivi pédagogique de préparation à la soutenance orale
- Organisation d'un accompagnement informatique avec les documentalistes
- Ouverture du centre de documentation et de la salle multimédia, le samedi matin avant la date de restitution du mémoire de fin d'études et mise à disposition de kits de reliure

Un bilan de satisfaction réalisé en juin 2019, auprès des étudiants de 3<sup>ème</sup> a permis de mettre en évidence l'intérêt pour les étudiants de la mise en place des séances de guidance collective depuis novembre 2018. Elles seront reconduites durant l'année scolaire 2019/2020.

À la fin des trois années d'étude, l'étudiant devra soutenir devant un jury son MFE. Le mémoire de fin d'études est une production écrite de 25 à 30 pages, hors annexes, sur un thème, choisi par l'étudiant, en lien avec les soins infirmiers.

L'évaluation est assurée par deux personnes : Le directeur de mémoire et une personne qualifiée dans le thème choisi par l'étudiant, et qui ne fait pas partie de l'équipe pédagogique.

- **Les unités optionnelles** qui se déclinent en troisième année ont la particularité dans notre projet de permettre à l'étudiant de mener une réflexion approfondie sur l'exercice infirmier en France et en Europe par l'intermédiaire de voyages d'étude ou de la participation à la semaine internationale organisée annuellement au sein de l'institut.

Notre projet pour l'année scolaire 2019/ 2020 s'articule autour de :

- L'organisation de séjours d'une semaine d'étude en Roumanie et en Lettonie
- L'organisation d'un séjour d'une semaine au Portugal autour d'un projet innovant centré sur les problématiques induites par les mécanismes addictifs et le mésusage de substances psychoactives. Un groupe d'étudiants volontaires participera à une campagne de prévention et de promotion de la santé auprès des étudiants des universités de Coimbra durant les « *queimas das fitas* », fêtes célébrant la fin des cursus universitaires. L'autre intérêt pédagogique pour les étudiants de l'IFITS est de participer à une recherche par la collecte de données et l'exploitation des résultats.

- La semaine internationale organisée sur le site de l'institut autour d'ateliers sur des thématiques telles que : l'exercice en santé mentale, l'interculturalité dans les soins, la gérontologie, la pédiatrie, la médiation artistique, l'addictologie et la prise en charge de la douleur.

- **Des unités méthodologiques et transversales** avec l'apprentissage de l'anglais qui sont nos principaux atouts au développement de compétences relatives au processus de recherche.

#### 7.4 Le dispositif d'évaluation :

Le diplôme d'état s'obtient avec 180 crédits européens (ECTS) correspondant à l'acquisition des 10 compétences définies dans le référentiel :

-120 ECTS pour les Unités d'enseignement et les Unités d'intégration. Des compensations de notes s'opèrent entre certaines Unités d'un même semestre.

- 60 ECTS pour la formation clinique en stage. La validation du stage s'obtient après avoir réalisé la totalité du stage (au moins 80% du temps de présence) et avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requis dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

Les évaluations sont réparties en fin de semestre. Elles peuvent être individuelles ou collectives, écrites, orales ou en situations simulées. Les évaluations théoriques font l'objet d'une double correction lorsque la 1ère note obtenue est inférieure à 10.

Chaque sujet de partiel est validé par un comité de lecture, composé du coordinateur pédagogique de promotion, des formateurs référents pédagogiques de l'unité d'enseignement et de 2 formateurs. Les objectifs sont :

- d'apporter une critique constructive sur l'évaluation et son corrigé
- de réfléchir sur les liens faits avec les principes d'évaluation établis en équipe pédagogique et le niveau d'exigence d'un futur professionnel.

Pour les Unités d'enseignements universitaires, les QCM et QCS sont validés lors des réunions Inter Instituts du groupement universitaire par le référent universitaire de la discipline concernée. Ces sujets constituent une banque de données à disposition de chacun des IFSI du groupement.

Les ECTS sont attribués lors des commissions d'acquisition des crédits. (CAC). Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence,
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages,
- Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage soit à l'institut de formation.

## 7.5 La formation clinique

Le stage représente un espace d'apprentissage essentiel pour l'acquisition des compétences professionnelles. En effet, le référentiel de formation indique que *« pendant les temps de stage, l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations... L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qu'il l'aide à mesurer sa progression »*<sup>23</sup>.

Les stages ont une durée de 60 semaines soit 2100 heures pour les 3 années.

L'organisation des stages est également établie par le référentiel de formation ainsi que leurs typologies. L'étudiant doit avoir réalisé au cours de ces 3 années de formation les quatre familles de stage à savoir :

---

<sup>23</sup> Référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DEI modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

- **Les soins de courte durée** : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
- **Les soins en santé mentale et psychiatrie** : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
- **Les soins de longue durée et de réadaptation**, : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion ou une surveillance constante et des soins en hébergement
- **Les soins individuels et collectifs sur lieux de vie** : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Sur le plan des apprentissages, l'équipe pédagogique a défini les objectifs à atteindre, selon un niveau d'exigence semestriel, pour une acquisition de compétences basée sur un processus de progression (Annexe 1). Ces objectifs constituent un guide pour que l'étudiant se situe dans ses acquis et pour guider le tuteur dans son accompagnement.

L'organisation de la formation clinique ainsi que la diversité de l'offre et le volume de places de stage sur un territoire constituent un enjeu majeur pour la qualité de la professionnalisation des étudiants et pour les futurs recruteurs. Le dispositif doit s'inscrire dans une politique de stage concertée sur le territoire comme l'a recommandé en 2014 la Direction Générale de l'Offre de Soins : « *Il ne peut ainsi y avoir de formation sans politique de stage [...] Un des enjeux de cette politique est de favoriser l'attractivité des futurs professionnels pour le territoire de santé et pour les structures d'accueil en stage. [...] Elle vise à garantir l'équité entre étudiants, en passant d'une logique de gestion par IFSI à une logique de mutualisation, de partage et de coopération au sein d'un territoire* »<sup>24</sup>.

Le décret du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire précise que : « *La convention constitutive prévoit les modalités retenues pour assurer la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale, notamment en matière de gouvernance des instituts et écoles, de mutualisation des projets pédagogiques, de mise en commun de ressources pédagogiques et de locaux, de politique de stages.* ».

Dans ce cadre l'institut a été sollicité par le Groupement Hospitalier de Territoire Groupe Paris Nord-Est pour piloter le projet d'une politique de stage harmonisée sur le territoire en partenariat avec l'IFSI Robert Ballanger, seul institut appartenant au GHT.

Le choix de prioriser la réflexion autour d'une politique de stage partagée sur le territoire s'inscrit en cohérence avec l'axe 4 du Projet de Soins Partagé du GHT Grand Paris Nord Est à savoir : « **Accompagner et favoriser l'évolution des métiers et des compétences** ».

Cet axe prévoit notamment le « **Développement des expertises et des parcours de formation qualifiants** » par le biais des actions suivantes :

« 1 - *Mettre en place des parcours de stages paramédicaux professionnalisant : politique de stage en construction avec les instituts de formation*

2 - *Harmoniser les pratiques d'encadrement des étudiants au niveau du GHT*

3 - *Développer les formations par simulation, en lien avec les instituts de formation et les laboratoires de simulation en santé.* »<sup>25</sup>

Au regard d'une culture de partage, d'une volonté de collaborer et de problématiques communes, les instituts de formation de Ville Evrard, de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon et le Centre de Formation Louise Couvé (deux instituts de secteur privé à but non lucratif du département de Seine Saint Denis) ont rejoint le projet débuté en novembre 2017.

<sup>24</sup> Instruction DGOS/RH1 no 2014-369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

<sup>25</sup> Le projet de soins partagé du GHT 93 Est, p.40

Il est envisagé ultérieurement d'intégrer dans le groupe de travail les deux instituts de l'AP-HP (Avicenne et Jean Verdier). Ce partenariat élargi s'inscrit dans les recommandations de l'ARS en la matière : « *la réflexion sur le projet pédagogique de territoire doit intégrer les instituts de formation qui ne sont pas implantés dans le GHT, tels que les instituts de formation de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, ceux relevant de l'Education nationale ou du secteur privé.* »<sup>26</sup>

La déclinaison d'une politique de stage commune sur le territoire constitue une véritable opportunité afin de pouvoir répondre à des enjeux stratégiques, sociaux et pédagogiques tels que :

- L'adéquation de la formation aux évolutions des besoins en compétence
- Le développement de la coopération au sein du GHT et des établissements associés au bénéfice de la formation clinique des étudiants
- L'amélioration de la qualité de la professionnalisation des étudiants par une offre de parcours de stage qualifiants
- La garantie de l'équité entre les étudiants du territoire par l'optimisation du potentiel de stages

La politique de stage se décline selon les axes prioritaires suivants :

- Le renforcement des liens entre les instituts et les établissements
- Le développement d'une organisation apprenante (parcours de stage qualifiant, par filière, en fonction du parcours des patients)
- La professionnalisation de la fonction de tuteur
- La définition du rôle des différents acteurs participant à l'apprentissage clinique de l'étudiant
- Le recensement des ressources des établissements et des besoins des IFSI
- L'harmonisation des outils et leur mise à disposition au sein du territoire

Ce projet a fait l'objet en 2017-2018 d'un soutien financier de l'ARS dédié à l'accompagnement méthodologique par un consultant. Il s'est poursuivi en 2018, puis en 2019 et se prolonge en 2020 en bénéficiant de la poursuite d'un accompagnement méthodologique d'un consultant financé par le GHT GPNE.

A ce stade du projet, il est constaté une collaboration dynamique entre les instituts de formation et les établissements de santé du GHT. Les premiers outils en cours de mise en œuvre s'inscrivent de manière congruente avec les orientations de la politique de stage du projet de soins partagé du GHT GPNE.

Les groupes de travail constitués dans la première partie du projet ont évolué en fonction des résultats obtenus. Un nouveau sujet en lien avec l'identification, le développement et l'accompagnement des étudiants dans des parcours de stages-qualifiant en articulation avec des parcours patients doit se mettre en place.

Un outil informatisé et partagé de gestion des places de stage est en cours de création en lien avec un sous-groupe intitulé « *optimisation places et parcours* »

Le sous-groupe « *amélioration continue et qualité* » travaille sur une harmonisation des outils indispensables à la qualité des stages tels que le livret d'accueil, la charte d'encadrement à destination des étudiants le questionnaire de satisfaction.

Le sous-groupe « *acteurs de l'alternance* » travaille sur le rôle des différents acteurs de l'alternance.

Tous ces sous-groupes sont pilotés par un membre du personnel d'un institut de formation ou d'un établissement de santé.

---

<sup>26</sup> Guide ARS projet pédagogique de territoire, p.3



## **8- DES METHODES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET COMPLEMENTAIRES**

Les méthodes pédagogiques favorisent la construction et l'appropriation des savoirs par l'étudiant. Des méthodes actives et des moyens stratégiques en lien avec le profil des étudiants sont développés et mis en place pour permettre à chaque apprenant de s'impliquer dans la formation et de progresser à son rythme.

### **8.1 Une diversification des méthodes et des moyens**

#### **Des cours magistraux contributifs aux savoirs :**

Il s'agit d'une méthode affirmative qui découle du modèle de type magistral qui s'adresse à un public important et se déroule le plus souvent dans l'enceinte de l'institut de formation. Ils ne requièrent pas tous la présence des étudiants, l'autonomie étant laissée à leur propre appréciation, mais « *certain enseignements en cours magistral peuvent être obligatoires (CMO) en fonction du projet pédagogique de l'institut* ». Cependant, selon l'Arrêté du 31 juillet 2009 (Art. 41), ces enseignements sont obligatoires pour les étudiants financés par le pôle emploi ou en promotion professionnelle.

#### **Des travaux pratiques, des travaux dirigés et de recherche :**

Utilisés pour favoriser l'intégration des savoirs, ils sont organisés en groupe restreint afin de faciliter les interactions entre apprenants et formateurs. Ils servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques, à réaliser des exposés, des exercices, des travaux divers et à travailler sur des situations cliniques ou en situation simulée. Les Travaux Pratiques servent de base à l'apprentissage des gestes professionnels tels que les prélèvements sanguins, la pose de cathéter veineux, ou encore la préparation d'injectables.

Des travaux de groupe relatifs à l'analyse de situation de soins et/ou d'activités et à l'élaboration de projets de soins sont des temps privilégiés au développement du raisonnement clinique.

Des jeux de rôles sont également proposés autour des soins relationnels, de la négociation et de l'encadrement des professionnels ou des stagiaires en formation.

Quant aux travaux de recherche (documentaire, lecture d'articles professionnels et scientifiques, analyse de données statistiques, résumé d'articles scientifiques, entretiens semi directifs...), ils s'inscrivent dans le projet de l'Unité de recherche de l'institut.

L'ensemble de ces temps est obligatoire et se déroule sur le site de formation.

#### **Des temps de travail personnel guidé (TPG) :**

Les temps de TPG s'inscrivent dans une pédagogie active et positive et permettent d'introduire la pédagogie inversée. Ils ont pour finalité l'apprentissage du travail en autonomie dans un cadrage pédagogique visant trois axes : la réflexivité, la mise en place de stratégies d'apprentissage personnelles et l'intégration des savoirs.

#### **Les analyses de pratiques professionnelles :**

L'analyse de la pratique professionnelle est un processus défini selon une méthodologie donnée. Elle permet d'analyser une situation vécue auprès d'un patient ou d'un groupe de patients en la décomposant pour tenter de la comprendre. Pour l'étudiant, l'application en formation des méthodes d'analyse de situation et d'analyse de pratiques professionnelles favorisent l'acquisition d'une capacité à prendre du recul par rapport à ce qu'il fait et comment

il l'a fait ainsi que sa réflexivité. A chaque période de stage, un retour à l'IFSI est organisé pour travailler sur des situations vécues en stage.

Afin d'harmoniser les séances au sein de l'institut, il a été décidé d'utiliser la méthode GEASE (groupes d'entraînement à l'analyse des situations éducatives). Pour cela tous les formateurs ont été formés en intra par un consultant entre novembre et décembre 2018.

### **Les ateliers de renforcement pédagogique pour les étudiants titulaires du Diplôme d'Aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture, dispensés de la compétence 3 :**

Dans le cadre de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état, une dispense de scolarité était octroyée aux aides-soignants et auxiliaires de puériculture ayant réussi le concours d'entrée dans un institut de formation. En effet, ils étaient dispensés des unités d'enseignement correspondant à la compétence 3 du référentiel infirmier « *accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens* » et du stage de 5 semaines prévus au premier semestre.

Sur les temps de dispense, l'institut a organisé des « *ateliers de renforcement* » permettant d'accompagner ces étudiants avec l'objectif de :

- Approfondir les connaissances sur les pré-requis indispensables à la formation (calculs, français, biologie, anatomie-physiologie)
- Optimiser les méthodologies de travail (emploi des outils Microsoft, utilisation de la plateforme d'enseignement numérique, prise de notes, recherche bibliographique.
- Développer des capacités d'auto-évaluation et d'analyse réflexive
- S'adapter à ce changement professionnel.

Le bilan de satisfaction des étudiants a été très positif.

Suite aux recommandations de l'ARS au regard de l'arrêté du 18 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, en référence à l'abrogation du titre II relatif aux dispenses de scolarité, les étudiants titulaires du DEAS et DEAP ne bénéficient plus de la dispense de la compétence 3. Ils doivent réaliser le stage de semestre 1 dans une typologie différente de leur expérience professionnelle antérieure. Dans ce cadre, l'organisation de ce projet spécifique a été modifiée et validée par la section compétente pour les situations pédagogiques individuelles des étudiants réunie le 1er octobre 2019.

## **8.2 Des méthodes pédagogiques innovantes**

L'équipe pédagogique est investie dans une recherche constante de méthodes pédagogiques innovantes basées en partie sur les technologies numériques pour former au mieux les étudiants et les accompagner sur la voie de la réussite.

**Une plateforme d'enseignement numérique** met à disposition des étudiants, à partir d'un identifiant et d'un mot de passe personnel, différents espaces de « Formation » :

- Des cours, sous la forme de PowerPoint sonorisés. Actuellement, 34 cours et 20 séries de tests d'autoévaluation créés et enregistrés par l'équipe pédagogique et un médecin sont en ligne sur la plateforme
- Des tests d'auto-évaluation (QCS, QCM, schéma...) associés aux cours
- Une « Bibliothèque » comportant des informations générales (plannings, stages, ECTS acquis...), des documents pédagogiques (supports de cours, TD, consignes pour partiels...) mais aussi des supports de cours d'intervenants extérieurs
- Des « résultats » avec un accès individuel aux notes de partiels

- Un espace « Sondage » qui permet de répondre aux différentes enquêtes de l'équipe pédagogique (Bilans pédagogiques, enquêtes de satisfaction...).

## **Le E-learning**

Depuis janvier 2009, la méthode pédagogique par e-learning avec un apprentissage mixte (blended-learning) a été développée au sein de notre institut. Cela signifie que la formation traditionnelle en présentiel est complétée par une formation à distance. Ce dispositif propose des périodes d'apprentissage en ligne, suivies de périodes de regroupement des étudiants en présentiel à l'IFSI, pour approfondir les éléments significatifs des cours. Cette méthode pédagogique s'inscrit dans le programme d'études, qui précise que la formation théorique peut se dispenser « *en présentiel ou à distance* »<sup>27</sup>. L'autonomie devient le moteur de l'apprentissage pour le futur professionnel qui doit acquérir la capacité à s'auto-diriger et à définir ses propres objectifs d'apprentissage. Ainsi, en plus de donner une image moderne et attractive de notre enseignement, ce dispositif permet aux étudiants d'être acteurs de leur formation.

## **La plateforme numérique Mischool**

L'Institut de formation a fait le choix d'une plateforme interactive pour l'enseignement de l'anglais. Cet enseignement à distance est associé à des cours en présentiel par des professeurs d'anglais. Il permet aux apprenants d'acquérir les bases nécessaires de la langue anglaise afin d'améliorer la communication avec les patients anglophones, de s'approprier des articles de recherche et de faciliter la mobilité internationale dans le cadre des stages.

La mesure régulière de la satisfaction des étudiants sur l'apprentissage à distance, en blended-learning, et sur l'utilisation des plateformes numériques apparaît satisfaisante.

## **L'apprentissage par simulation (APS)**

La simulation est considérée depuis quelques années comme un outil essentiel de la formation des professions à risques. Elle permet de s'immerger littéralement dans le réel, de reproduire les situations les plus diverses et complexes et d'apprendre les gestes techniques sans prendre le risque d'une erreur réelle.

Selon la Haute Autorité de Santé, « *La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels* »<sup>28</sup>.

L'apprentissage par simulation est un des axes du projet de formation de l'IFITS. C'est une méthode pédagogique essentielle pour la professionnalisation des étudiants. « *Elle répond aux recommandations nationales d'amélioration de la qualité des soins.* »<sup>29</sup> « *Les techniques de simulation permettent l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportement dans le but d'améliorer la prise en charge des patients et d'optimiser le partenariat entre les professionnels du soin et l'équipe pédagogique des instituts.* »<sup>30</sup>

En novembre 2014, après avoir été formés dans différents centres de formation à la simulation, des formateurs ont mis en œuvre les premières séances d'APS scénarisées avec du matériel

<sup>27</sup> Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

<sup>28</sup> Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, décembre 2012

<sup>29</sup> S. Boet, J.C. Granry, G. Savoldelli, *La Simulation en Santé, de la théorie à la pratique*, 2013, p. 4.

<sup>30</sup> Ibid. p. 217

vidéo à l'attention des étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année. Les scénarii étaient centrés sur des situations à risque (allergie aux antibiotiques et trouble de la déglutition) ainsi que sur la sortie d'un patient contre avis médical et la non-observance du traitement.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, les séances d'APS ont été proposées aux étudiants en soins infirmiers de 2<sup>ème</sup> année autour de soins éducatifs, de la négociation et du raisonnement clinique.

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, les séances d'APS ont été réalisées auprès des trois promotions d'étudiants en soins infirmiers. Les premières séances réalisées en interprofessionnalité regroupent les étudiants infirmiers de 1<sup>ère</sup> année et les élèves aides-soignants à partir de scénarii en lien avec le travail en collaboration.

Depuis 2017, les 5 salles conçues pour l'APS comprennent chacune une salle équipée pour la mise en scène du scénario (séparée par une glace sans tain de l'espace dédié à la direction et le contrôle numérique du scénario) et une salle de débriefing.

Au cours de l'année 2019, ces cinq salles ont été équipées avec du matériel audio vidéo fixe relié à chaque salle de débriefing.

L'accent est mis sur la poursuite de la formation des formateurs en interne ou dans différents centres d'enseignement de la simulation, y compris à l'université Paris XIII.

Pour l'année scolaire 2018-2019, les séances d'APS ont été poursuivies sur les mêmes thématiques à partir de scénarii réajustés.

Suite à l'éligibilité en septembre 2018 à l'appel à projets de l'ARS « *soutien à l'innovation dans les formations des professionnels de santé : simulation en santé* » en partenariat avec les IFSI de Ville Evrard, Jean Verdier, Avicenne et l'UFR de médecine de l'université Paris XIII, nous avons mis en œuvre, le 16 avril 2019, des séances d'apprentissage en interprofessionnalité entre des étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année et des étudiants en médecine. Le projet, en lien avec les problématiques d'addictologie, avait pour finalité de « *développer l'acquisition de connaissances, renforcer le système de compétences et réduire les préjugés des étudiants en santé à l'égard des patients présentant des usages problématiques de substances psychoactives pour favoriser l'alliance thérapeutique et la qualité des soins* ».

Les objectifs étaient de :

- Favoriser l'acquisition de connaissances, d'aptitudes relationnelles et de savoir-faire coordonnés
- Développer des capacités de réflexivité, de collaboration et de prise de décisions en interprofessionnalité
- Développer les compétences en communication, information, éducation et savoir pratique auprès des patients présentant des problématiques de consommation de substances psychoactives
- Favoriser le sentiment de compétences partagées.

Le bilan de satisfaction des formateurs des IFSI , des enseignants universitaires et des étudiants a été très positif.

Cette action sera reconduite **le 12 décembre 2019** sur le même thème avec les étudiants en médecine de l'université de PARIS XIII et les étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année de notre institut, de l'institut de formation de Ville Evrard et de celui de Jean Verdier (APHP).

Dans le cadre d'exercices de simulation à grande échelle permettant aux forces de l'ordre, aux pompiers et au SAMU de s'entraîner et d'évaluer leur prise en charge en cas de situations de crises exceptionnelles, les étudiants en soins infirmiers, les étudiants IADE, les élèves AS et AP de notre institut ont participé sur la base du volontariat aux exercices de simulation suivants :

- Attentat au stade de France (Saint Denis en Juin 2016)

- Intrusion avec course mortifère suivie de prise d'otages dans une faculté (Villetaneuse en Octobre 2018)
- Accident à la gare de triage de Drancy entraînant un nuage de chlore sur le stade proche de la gare (Drancy en novembre 2018)
- Attentat avec course mortifère suivie de prise d'otages dans un centre commercial (Aulnay Sous-Bois en avril 2019)
- Attentat avec course mortifère suivie d'une prise d'otages au salon du Bourget lors de la visite d'un 1<sup>er</sup> ministre (aéroport du Bourget en juin 2019)

Pour les étudiants, les objectifs pédagogiques sont d'observer la prise en charge de victimes d'attaque terroriste, accident chimique ou autre, en pré hospitalier dans un contexte de contraintes multiples (événement de grande ampleur, site aéroportuaire, contraintes dues à la complexité du site...). Ils ont pu découvrir et appréhender l'interopérabilité entre les différents services intervenant lors d'un attentat, accident chimique ou autre (police, secours, santé...). Les formateurs et les étudiants qui ont participé à ces exercices souhaitent que la collaboration avec le SAMU 93 se poursuive en 2019 – 2020.

Au cours du 2<sup>e</sup> semestre de l'année scolaire 2019/2020 les médecins à diplôme extracommunautaire (MADEC) seront intégrés aux séances d'APS en interprofessionnalité avec les étudiants en soins infirmiers de 1<sup>ere</sup> année et les élèves AS autour de deux thèmes :

- Le lever d'un patient porteur d'une prothèse totale de hanche
- La prise en charge post opératoire d'un patient admis en chirurgie ambulatoire pour un panaris.

**Le 15 mai 2020**, l'institut organisera une journée de conférences dédiées à l'APS. Il est envisagé de proposer deux conférences animées par des experts de l'apprentissage par simulation et des ateliers relatant des expériences d'interprofessionnalité, de simulation de catastrophes à grande échelle, de séances d'APS avec patients standardisés et de serious game.

### **Le Serious Game**

Pour poursuivre dans le domaine de la simulation, l'IFSI a collaboré avec une société développant des supports virtuels d'accompagnement aux changements pour créer un dispositif de type « Serious Game » à destination des étudiants. L'objectif principal est d'endosser virtuellement le rôle de l'infirmier pour organiser et planifier les soins d'un groupe de patients au sein d'un service d'hospitalisation de chirurgie orthopédique sur le mode de l'entraînement. Il permet de mobiliser des savoirs essentiels et indispensables aux « bonnes pratiques » de soins. Il a été mis en ligne à destination des étudiants en soins infirmiers en mars 2019. Un bilan de satisfaction sera réalisé au cours de l'année scolaire 2019/2020.

### **8.3 Un suivi pédagogique individualisé**

Dès le début, et pour la durée de sa formation, un formateur référent de suivi pédagogique est attribué à chaque apprenant. Chaque formateur a la responsabilité du suivi personnalisé d'un groupe d'environ vingt-cinq étudiants. Il l'accompagne tout au long de sa formation dans le cadre d'une pédagogie contractuelle, dans le parcours de construction des compétences et dans la construction de son projet professionnel. Il se réalise dans la discrétion, la confidentialité et le respect d'autrui. Afin de respecter la liberté individuelle du référent

pédagogique et de l'apprenant, à la demande d'au moins l'un des deux, un changement de référent peut intervenir à tout moment, en accord avec l'équipe de direction de l'IFSI. Les entretiens sont programmés sur les temps institutionnels de formation. Le temps consacré à ces entretiens est inscrit dans le projet de formation.

Les entretiens supplémentaires sont laissés à l'initiative de l'étudiant ou du formateur. Toute rencontre avec un formateur fait l'objet d'une synthèse écrite tracée dans le dossier numérique individuel de l'étudiant.

Les entretiens individuels avec le référent pédagogique est d'une durée moyenne de 1 heure par étudiant. Ils permettent de :

- Prendre en considération le potentiel et les acquis de l'étudiant dans ses apprentissages
- Mesurer sa progression dans la construction de ses compétences professionnelles en stage
- Identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage théoriques et pratiques
- Identifier les compétences non pratiquées, non acquises et à améliorer pour déterminer les mesures correctives et proposer un parcours de stage adapté
- Aider l'étudiant à mieux se connaître pour mieux travailler avec les autres et construire son projet professionnel

## **9- DES PROJETS SPECIFIQUES**

### **9.1 La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé**

#### **Le service sanitaire pour les étudiants en santé**

L'Arrêté du 12 juin 2018 définit les modalités et les objectifs de formation du service sanitaire. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2018-2022 dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé.<sup>31</sup>

Le service sanitaire a intégré à la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Infirmier dès la rentrée de septembre 2018 et a concerné plus particulièrement les étudiants de deuxième année. Il constitue un élément de la validation du cursus. La formation théorique associée à la réalisation des actions concrètes de prévention composant le service ont permis aux étudiants de formaliser une démarche projet concernant une activité de prévention réalisée à l'attention d'un public cible. Les interventions conduites par les étudiants ont privilégié des thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et de promotion de la santé tels que l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la santé sexuelle.

Elles se sont déroulées conformément aux orientations de l'Arrêté<sup>32</sup> dans les secteurs suivants :

- Établissements d'enseignement primaire, secondaire, et supérieur ainsi que dans des centres de formation militaire
- Établissements de santé et médicosociaux notamment les EHPAD, les maisons et centres de santé
- Structures d'accompagnement social, crèches, PMI, centres d'hébergement et de réinsertion sociale
- Associations caritatives et humanitaires

Les objectifs pédagogiques, d'enseignement et de formation relèvent de la santé publique et de la santé communautaire, à savoir :

- Initier l'ensemble des futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire

---

<sup>31</sup> Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

<sup>32</sup> Article 7 de l'Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

- Acquérir la compétence à conduire des actions de prévention et de promotion de la santé
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire, en cohérence avec la politique de prévention définie par la stratégie nationale de santé, et leur évaluation en termes d'impact
- Permettre l'apprentissage du travail en mode projet, outil indispensable au travail d'équipe et ce quel que soit le mode d'exercice professionnel ultérieur de tout étudiant de santé
- Participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, second axe de la stratégie nationale de santé. Le service sanitaire devient désormais un des supports identifiés de la contribution des futurs professionnels de santé à cette lutte.
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité de l'apprentissage des professionnels de santé. C'est l'objectif commun que l'IFSI et l'UFR Paris XIII se sont donnés en organisant du 6 au 24 mai 2019, une session du service sanitaire en interprofessionnalité pour un groupe de 40 étudiants en soins infirmiers de deuxième année et 14 étudiants en médecine de troisième année.

Les étudiants ont réalisé des actions dans 40 structures partenaires allant des établissements scolaires (des écoles au lycée), aux établissements médicaux sociaux (PMI, IME, CMS, FAM, foyer logement, maison de prévention) et à des associations d'aide aux personnes démunies (secours populaire, SAMU social, associations de femmes SDF, de femmes battues, de femmes migrantes).

Des thèmes variés ont été proposés tels que l'équilibre alimentaire, les addictions, la santé sexuelle, l'activité physique mais aussi le sommeil et la vaccination.

Les formateurs ont apprécié la construction de ce projet novateur en s'appuyant sur un travail en interdisciplinarité, mais aussi en développant leurs compétences de négociateurs pour trouver des lieux d'accueil et élargir un réseau professionnel

Les ECTS attribués aux étudiants pour ce travail sont :

- 6 ECTS pour l'ensemble du processus dont 2 ECTS pour la mise en place des actions (UE 4.6 du Semestre 4 : soins éducatifs et préventifs) et 4 ECTS pour la formalisation de la démarche (UI 5.4 du semestre 4 : soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires).

### **Les actions collectives de santé publique de l'institut**

Le principe du service sanitaire est initié depuis plusieurs années au sein de l'IFSI dans le cadre d'actions de santé publique auprès des élèves de l'enseignement primaire et secondaire selon la méthodologie de l'éducation à la santé.

Dans le cadre des unités d'enseignement 1.2 (Santé Publique et Economie de la santé) et 4.6 (Soins éducatifs et préventifs), les étudiants en soins infirmiers de notre institut sont impliqués dans des actions de terrain ayant trait à la prévention et /ou au dépistage sur des thématiques se rapportant à des problématiques de Santé Publique.

Cela permet de rendre plus concrète cette discipline qui apparaît dans les représentations des étudiants relativement théorique et souvent difficile à mettre en lien avec l'exercice soignant. Ces actions amènent à identifier que l'infirmier n'évolue plus uniquement dans la sphère du curatif, au sein des structures d'hospitalisation, mais de plus en plus en amont de la maladie, sur les lieux de vie des personnes. Cela implique une prise de conscience des liens qui existent entre les aspects sociaux, politiques, financiers et soignants.

Nous avons identifié comme public cible les étudiants en soins infirmiers de deuxième année. L'objectif est que chaque étudiant puisse participer à une action de sensibilisation,

d'information, de dépistage autour d'une thématique de santé publique prévalente (VIH, Cancer du sein en lien avec octobre rose, diabète, maladies cardiovasculaires, diabète, « mois sans tabac », information sur la vaccination...)

Les partenariats développés ont permis de réaliser en 2019

- **28** actions par la promotion 2017-2020 (étudiants de 2<sup>e</sup> année)
- **91** étudiants pour **111** participations soit environ la moitié de la promotion ont participé à une action voire 2 ou 3 actions.

Le projet est reconduit pour l'année scolaire 2019-2020

## **9.2 La sensibilisation au Handicap**

### **La journée Handicap**

Le projet s'intègre dans l'unité d'enseignement relative à la santé, maladie, handicap et accidents de la vie. La « *journée handicap* » est mise en œuvre chaque année, elle est ouverte à l'ensemble des étudiants et élèves de l'IFITS. Elle est organisée autour de mini-conférences animées par des associations et des organismes qui présentent leurs missions abordant la vie quotidienne des personnes handicapées et leur prise en soin au quotidien. La spécificité de l'édition 2019 a été l'intervention d'une association engagée dans le domaine du handicap invisible (exemple de la dyspraxie).. Les échanges entre les interlocuteurs ont été constructifs pour les étudiants leur permettant d'être sensibilisés et confrontés de manière concrète aux différentes problématiques vécues par les personnes en situation de handicap. Pour l'année scolaire 2019/2020, la journée est programmée le **11 juin 2020**.

### **Le Partenariat avec le GHI Le Raincy- Montfermeil sur le thème du handicap**

Suite à la journée du handicap présentée précédemment, le GHI Le Raincy Montfermeil a sollicité l'institut pour renouveler l'organisation d'une journée de sensibilisation au handicap à l'attention des professionnels de santé de l'établissement. Les étudiants de 3<sup>ème</sup> année dans le cadre de leur stage participeront au déroulement de cette journée qui met l'accent sur l'interactivité entre les différents personnels (médical, paramédical, administratif) sur le thème de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées se présentant à l'hôpital.

## **9.3 La recherche en santé**

Le laboratoire de recherche et de développement a été créé en 2013 à l'Institut de Formation Théodore Simon. Nommé URIFITS pour unité de recherche de l'IFITS, il s'est tout d'abord inscrit dans une volonté de répondre à une réglementation de développer la recherche infirmière au sein des instituts de formations paramédicales. Ainsi, son avant-projet de 2012 portait trois axes principaux, celui de développer la recherche en pédagogie au sein même d'un environnement de formations initiales, celui de développer la recherche en soins en partenariat avec les professionnels de santé et enfin, celui de participer à des projets de formation et d'éducation européens.

Le laboratoire de recherche et de développement a évolué et présente depuis 2017, comme objet principal de développer la recherche dans un environnement de formations soignantes et de soins, et de concourir au développement professionnel des différents acteurs engagés dans ces domaines. Il se situe également dans une dynamique de valorisation des travaux des étudiants et des élèves, ainsi que ceux des cadres de santé formateurs. Sa recherche de rayonnement national et international le conduit à organiser des activités de communications et à encourager les acteurs dans ces dynamiques concourant au développement de compétences. L'ensemble des activités menées au sein d'URIFITS répond à un cadrage méthodologique rigoureux, relevant du champ universitaire des Sciences Humaines et



Sociales (appuis théoriques, recherche documentaire, recueil de données, modèles et méthodes d'analyse, analyse critique et évaluation).

Son articulation avec la formation des adultes et l'analyse des activités est impulsée par l'orientation inférée par la spécialisation de sa directrice, Laurence LEDESMA, Docteure spécialisée en formation des adultes et analyse des activités (Section 70- CNU : Sciences de l'éducation ; membre associé au CRF Centre de Recherche sur la Formation-EA 1410).

Le laboratoire de recherche et de développement produit des savoirs situés en lien avec les processus, les dispositifs et les pratiques de formation professionnelle dans le champ de la santé. Depuis 2018, il s'inscrit dans des projets de recherche en soins en partenariat avec les établissements de santé. Ses modalités de recherche sont celles de la recherche collaborative, sous forme de recherche-action, - participative, ou - partenariale.

Il permet d'optimiser le déploiement de la recherche infirmière à trois niveaux et impacte favorablement le développement professionnel des acteurs et des destinataires de la formation :

- La recherche en formation pour les acteurs engagés dans les formations de santé
- La recherche en soins pour les acteurs engagés dans les soins
- L'enseignement de l'initiation de la recherche en phase avec l'environnement de travail actuel pour les apprenants

**En 2019- 2020** le projet de l'URIFITS est ciblé sur :

- **La poursuite de 3 recherches- action collaboratives :**
  - Clôture d'une recherche collaborative en formation sur l'apprentissage par simulation. Un article professionnel a été produit dans un processus de co-écriture. Il est actuellement en proposition aux comités des revues professionnelles des cadres de santé.
  - Une recherche en soins, débutée en mai 2018, avec le CHI Le Raincy-Montfermeil relative à la mise en place d'une consultation anesthésiste initiée par une infirmière. Des entretiens ont été réalisés auprès de l'infirmière de la consultation. La phase d'analyse est en cours, elle est centrée sur l'analyse de l'activité de l'infirmière en situation de consultation et se poursuivra tout au long de l'année.
  - Une recherche-action collaborative en formation sur le thème de la posture du directeur de mémoire dans l'accompagnement du mémoire professionnel de fin d'étude des étudiants infirmiers. Les phases de description du contexte, de revue de littérature, et de diffusion du questionnaire ont déjà été réalisées. En 2019 – 2020, la seconde phase de ce travail se portera sur l'analyse des données.
- **La poursuite de l'accompagnement des projets collaboratifs** entre cadres de santé formateurs, infirmiers enseignants, étudiants, jeunes diplômés, et élèves conduisant à des communications dans des congrès professionnels, colloques ou journées d'étude tels que :
  - Une communication au GEFERS<sup>3334</sup> sur le thème du « *Bien-être des étudiants : quelles vigilances éthiques dans la relation pédagogique ?* » en mai 2019.

---

<sup>33</sup> GEFERS : groupe francophone d'études et de formations en éthique de la relation de service et de soins

- Une communication orale et un poster scientifique présentés au GEFERS sur le thème de « *Comment révéler la noblesse et la beauté de la pratique quotidienne des soins et de l'aide aux personnes âgées ?* » en novembre 2019.
- Une présentation d'un poster scientifique aux JFRS<sup>35i</sup> d'Angers les 28 et 29 novembre 2019

#### 9.4 La mobilité internationale

Depuis la mise en œuvre du référentiel de 2009, la notion de mobilité au cours des études en soins infirmiers est clairement exprimée, que ce soit en stage ou au niveau académique. Ces périodes réalisées à l'étranger permettent l'obtention des ECTS correspondant à la période d'études réalisée dans ce cadre. L'ouverture vers l'international est également un moyen au service du développement de la recherche infirmière au travers des échanges et des transferts de compétences.

Néanmoins, l'IFITS développe des projets à l'international depuis plus de 25 ans et est éligible au programme Erasmus depuis 2006. Actuellement, il met en œuvre des mobilités étudiantes et enseignantes dans le cadre du programme Erasmus+ 2014-2020.

L'ouverture sur le monde constitue un axe fort du projet pédagogique de l'institut. C'est un choix qui s'appuie sur des valeurs humanistes en favorisant dans la formation l'ouverture d'esprit, la connaissance et le respect de l'autre dans sa différence. Nous sommes convaincus que « aller apprendre ailleurs » entre dans le processus de professionnalisation des étudiants. L'expérience de stage à l'étranger contribue à la formation de professionnels responsables, capables de mener une réflexion sur des réalités locales et d'apporter des réponses adaptées aux besoins de santé des populations rencontrées. Ainsi « Partir », c'est découvrir des cultures différentes, c'est oser se plonger dans un monde professionnel inconnu et s'acculturer à de nouvelles pratiques. Pour l'étudiant, c'est une expérience personnelle et professionnelle unique et singulière qui le guide dans la construction de son identité professionnelle.

Permettre aux étudiants de s'inscrire dans un stage à l'étranger représente une opportunité pour eux de développer une vision plus globale de la santé. La découverte de pratiques de soins différentes et innovantes permet l'enrichissement professionnel des futurs infirmiers qui pourront transférer ces expériences dans leur exercice professionnel et seront encouragés à être curieux et mobiles. Nous sommes convaincus que les programmes de mobilité enrichissent le patrimoine socioculturel des étudiants et des formateurs, accroissent leur capacité d'adaptation et facilitent l'intégration professionnelle.

Les mobilités Erasmus d'une durée de 2 mois sont proposées aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année dans les différents pays avec lesquels l'institut a signé des accords bilatéraux (une vingtaine de partenaires universitaires en Roumanie, Portugal, Espagne, Italie, Irlande, Finlande, Lettonie, Turquie, Belgique).

Les stages en dehors de l'Europe sont possibles pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> année en début de semestre 6 sous réserve de validation par l'instance compétente pour les orientations générales, soit :

- Par l'intermédiaire d'associations qui proposent l'accompagnement d'étudiants pour réaliser un stage à caractère humanitaire au Cambodge ou au Vietnam
- Par la participation à un projet de coopération engagé par une convention signée entre l'institut et la Mairie de Port-Gentil

---

<sup>35</sup> JFRS journée francophones de recherche en soins

- En lien avec un projet individuel ou de groupe pour lequel les étudiants ont le choix de la destination sous réserve des conditions de sécurité sanitaire et géopolitique du pays

**En 2020**, les projets internationaux se déclineront de la manière suivante :

- Dans le cadre du dispositif Erasmus, 12 étudiants en soins infirmiers, 10 formateurs et 2 personnels administratifs effectueront une mobilité dans les pays suivants : Lettonie, Portugal, Espagne, Roumanie, et Belgique.
- Organisation à l'IFITS des « *Erasmus Days* » le 11 octobre 2019, à l'attention des étudiants en soins infirmiers de 1<sup>ère</sup> année, autour d'une conférence sur « *la mobilité ; quelle plus-value pour la formation infirmière* » et des témoignages des étudiants ayant déjà vécu une mobilité Erasmus.
- Dans le cadre de stages hors Europe, 14 étudiants effectueront un stage dans des structures de soins de différents pays (Gabon, Sénégal, Madagascar, USA, Tanzanie).
- 2 étudiants participeront à la « *Summer University* » organisée par la *Pontificia Universidad Catolica* de Chili à Santiago du Chili. Cette université d'été a pour objectif de travailler sur le modèle de santé communautaire chilien avec la participation de plusieurs universités dans le monde (USA, Suisse, France)
- Organisation à l'IFITS de la 1<sup>ère</sup> « *Université de printemps* » du 20/04 au 01/05/2020 sur la thématique du leadership infirmier en y associant les universités européennes et internationales partenaires de l'IFITS.

### **9.5 Les ateliers Bien-Etre**

Dans le cadre du projet qualité, le « *bien-être* » des étudiants est une orientation essentielle, une intention bienveillante au sein de l'institut. En lien avec la philosophie de l'institut, soucieuse de développer des valeurs humanistes chez les étudiants, ce projet permet de mobiliser et d'acquérir les qualités humaines nécessaires en référence aux valeurs et à l'éthique de la profession. Il met en avant des techniques de « *lâcher prise* », de mise à distance ou encore de respiration, pour que les soins se réalisent de manière plus sereine pour le patient. La découverte d'autres alternatives à la technicité des actes de soins, comme la sophrologie, la méthode Feldenkrais, le toucher massage et le théâtre sont donc présentées ici comme des activités de soins complémentaires non invasives, permettant d'humaniser les soins en prenant en considération la personne dans son ensemble.

**Le théâtre** permet une prise de confiance en soi, une cohésion de groupe, d'explorer plusieurs « *imaginaires* », de créer des atmosphères et donner vie à des personnages, de travailler sur l'improvisation et laisser place à la créativité, de s'appuyer sur la technique, la projection de la voix, la détente et la concentration, la prise de conscience de l'espace...

**Le toucher-massage** permet de sensibiliser les étudiants infirmiers au rôle du toucher puis du toucher massage dans la pratique infirmière ainsi que son influence dans la relation soignant/soigné, de rechercher l'expression corporelle.

**La sophrologie** permet de découvrir les différents aspects physiologiques de la respiration, de diminuer le stress, de réduire les douleurs et l'angoisse chez le patient, de développer toutes perceptions sensorielles chez les étudiants.

**La méthode Feldenkrais** reposant sur des principes d'art martiaux permet de trouver le geste juste, c'est-à-dire celui qui n'engendre, ni tension, ni douleur dans sa réalisation, d'arriver à une coordination mentale et physique, d'adopter une bonne posture érigée et un mouvement correct en termes d'ergonomie.

### **Deux nouveaux ateliers ont été mis en place en 2019 :**

**L'atelier de médiation artistique** dont les objectifs sont de favoriser le développement :

- De l'expression de l'engagement personnel dans les soins
- Des capacités réflexives individuelles et collectives : capacités d'observation, de description, capacité à exprimer ses ressentis et pensées, capacités à comprendre les pensées de l'autre, à accepter l'incertitude,
- Des capacités empathiques (tenter de se mettre à la place de l'autre)
- Des capacités créatives : pensée visuelle et capacités narratives.

**La méthode « DO IN »** est un ensemble de travail corporel physique et mental alliant postures, mouvements, étirements, automassage, respiration et relaxation. Elle permet de prendre confiance en soi et d'avoir une plus grande ouverture aux autres, d'améliorer la circulation sanguine et de réguler les grandes fonctions de l'organisme, de soulager les petits maux du quotidien, de procurer une sensation d'équilibre intérieur.

Les ateliers se déroulent sur les semestres 2, 3, 4 pendant les semaines de cours à raison d'une fois par semaine.

L'ensemble de ces méthodes pédagogiques vise à favoriser chez l'étudiant une **posture réflexive** pour lui permettre l'analyse et l'évaluation de sa **pratique professionnelle**. La formation à la démarche réflexive contribue à la **construction de l'identité professionnelle** de l'étudiant.

Un bilan de l'année 2018-2019 a été réalisé à partir de 112 questionnaires distribués aux étudiants par le biais des intervenants. Le résultat montre que :

- 50% des étudiants sont très satisfaits de l'atelier auquel ils ont participé
- 40 % des étudiants sont satisfaits
- 9% sont insatisfaits. Il est à noter que leur insatisfaction est due à l'obligation d'intégrer un atelier qui n'était par leur premier choix.

**Le 18 mars 2020**, dans un objectif de mettre en pratique les bienfaits de ces ateliers, de donner du sens à ce travail, de transférer ces prises en charge bienveillantes, les étudiants encadrés par leurs coachs se déplaceront dans un service de soins pour les mettre en œuvre auprès des patients et du personnel d'un service de soins. Cette action sera organisée en partenariat avec le cadre supérieur de santé de "la Roseraie", EHPAD du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences accueillant des personnes âgées dépendantes. Les étudiants interviendront sur la base du volontariat.

## **10- LA VIE ETUDIANTE**

Un des axes du projet de l'institut est de privilégier le bien-être et la démocratie étudiante. L'équipe se rend disponible pour être à l'écoute des demandes et des besoins des étudiants.

La réhabilitation récente du bâtiment principal a concouru à l'amélioration de leurs conditions d'étude. L'aménagement d'espaces de détente intérieurs et extérieurs participent à rendre leur cadre de vie agréable.

Le conseil de vie étudiante est réuni deux fois par an et regroupe l'ensemble des filières de l'IFITS en présence des équipes administratives et pédagogiques ainsi que les documentalistes, l'intendance et le service informatique.

Comme chaque année, l'accueil des nouveaux étudiants et élèves des instituts représente un temps fort de convivialité et de partage par l'organisation de « la journée d'intégration » qui répond aux valeurs de solidarité, d'humanisme de bienveillance et de bienveillance portées par l'établissement.

Encadrée par trois cadres formateurs, cette journée institutionnelle est dédiée à l'accueil des étudiants de 1<sup>ère</sup> année par les étudiants de 2<sup>ème</sup> année ainsi qu'à un parrainage des nouveaux. Elle consiste à travailler autour des 14 besoins de Virginia Henderson en organisant des ateliers relatifs aux gestes d'urgence, au lavage des mains mais aussi à l'interculturalité, la sécurité routière, le handicap, la prévention de l'alcoolisme et des addictions et le toucher massage.

Cette demi-journée organisée le 3 octobre 2019 débute par un pique-nique, moment convivial auquel participent chaque étudiant en soins infirmiers de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année ainsi que les élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture dans un objectif :

- De développer une culture d'institut avec une identité forte
- D'initier le travail en interprofessionnalité,
- D'instaurer les règles de « vivre ensemble » et de cohésion d'équipe
- D'échanger autour d'un choix de projet professionnel orienté vers la santé et le prendre soin.

Par ailleurs chaque année scolaire se clôture par l'organisation d'un repas commun entre les étudiants et élèves de toutes les filières de formation de l'IFITS.

## **11- CONCLUSION**

L'équipe pédagogique et de direction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers se situe aujourd'hui dans une dynamique de changement liée à l'évolution du système de santé et à la poursuite des réformes de la formation avec l'universitarisation et l'intégration dans le dispositif LMD (Licence Master Doctorat). Il convient d'adapter en permanence nos formations en adéquation avec les transformations du système de soins et les besoins de santé des personnes en particulier dans le cadre de la coordination de la formation sur le territoire. Afin de rester performant et en conformité avec les attentes des tutelles, nous avons engagé une démarche qualité et développé la recherche paramédicale. L'ouverture sur son environnement local et régional ainsi que la mobilité internationale sont également deux axes stratégiques de l'orientation actuelle de l'institut.

Ce projet sert de base commune à toute l'équipe pédagogique et de direction et à tous les étudiants rappelant les valeurs et les objectifs institutionnels. Il doit nous permettre, tous ensemble, d'élaborer de nouvelles réflexions et échanges, entre les apprenants, les formateurs, l'équipe de direction et les partenaires de stage.

